



CHIFFRES CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2016	Croissance PIB (%) 2017	Note env ^t des affaires
34,5	3 004	1,2	4,3	A4

Sources : Coface, 2018

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Taille du marché

- ▶ Tirée par le Plan Maroc Vert, l'agriculture marocaine a doublé son chiffre d'affaires en 10 ans. Filière par filière, les autorités locales ont su dynamiser le secteur et augmenter sa productivité en menant une politique de diversification des cultures et en mécanisant les parcelles. Le Plan octroie des subventions pour moderniser et mécaniser le secteur agricole à hauteur de 100 % du coût d'investissement pour les projets d'irrigation, 20 à 50 % pour les équipements agricoles de particuliers et 70 % pour les équipements agricoles d'agréateurs.
- ▶ Caractéristiques de la demande en matériels agricoles :
 - peu diversifiée (56 % de tracteurs) ;
 - montée en puissance lente mais progressive des équipements ;
 - tributaire des performances agricoles et des subventions ;
 - tirée par les grandes exploitations et les subventions accordées aux agrégés.
- ▶ Actuellement, le parc agricole marocain reste majoritairement constitué de matériel d'occasion en provenance d'Espagne ou d'Italie, si bien qu'un marché local de pièces détachées s'est formé.
- ▶ La mise en place de la politique d'agrégation (intégration de l'amont agricole et de l'aval agroalimentaire) a permis aux agriculteurs de mieux appréhender les besoins à venir et donc d'anticiper les investissements en machinisme agricole.

CHIFFRES DU SECTEUR

Part de l'agricole dans le PIB total	15 %
Importations de matériel agricole	272,3 M EUR
SAU (surface agricole utile)	8,7 M ha
Taux de mécanisation	15 %

Sources : Administrations marocaines



La concurrence et positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

- ▶ Il n'existe pratiquement pas d'équipementiers agricoles au Maroc. Toutefois, 4 sociétés produisent essentiellement des appareils de faible technicité : Comicom, Conforama, Les Ateliers Marocains et la Sotemag.
- ▶ Les principales importations de biens finis d'équipements agricoles proviennent essentiellement d'Europe (France, Espagne, Italie, Allemagne, Pays-Bas) et d'Asie (Chine, Japon, Inde).
- ▶ Depuis 10 ans, les fournisseurs traditionnels européens ont perdu des parts de marché aux profits de nouveaux acteurs provenant d'Inde (3,9 % de PdM), de Chine (3,9 % de PdM) et de Turquie (2,9 % de PdM), proposant des équipements à des tarifs très compétitifs.

Le positionnement de l'offre française

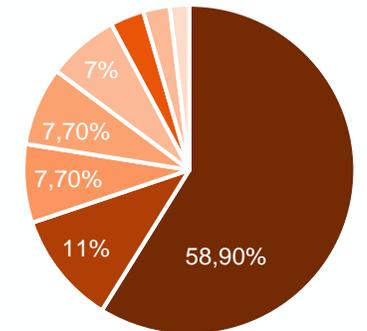
- ▶ La France est le 4^{ème} fournisseur de machines agricoles au Maroc, avec 12,4 % de part de marché, soit 35,21 M EUR, derrière les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne.
- ▶ Quelques domaines de prédilection propres à la France :
 - les machines et appareils de laiterie ;
 - les machines destinées à la préparation d'aliments pour animaux.

	Tracteurs	Appareil à pulvériser	Récolte	Machines pour l'aviculture	Travail du sol	Filière du lait	Vitiviniculture
Principal importateur	Pays-Bas (25 %)	Espagne (51 %)	Espagne (29 %)	Allemagne (32 %)	Espagne (44 %)	France (37 %)	Italie (48 %)
Place de la France	4 ^{ème} (11 %)	2 ^{ème} (14 %)	2 ^{ème} (18 %)	3 ^{ème} (17 %)	3 ^{ème} (19 %)	1 ^{ère}	4 ^{ème} (6 %)

ATOUS DE L'OFFRE FRANÇAISE

Les produits français disposent d'une image de qualité, mais ils sont parfois perçus comme chers, trop sophistiqués et pas toujours adaptés au marché local.

Importations françaises



- Tracteurs
- Machines et appareils de laiterie
- Récoltes et battages
- Aviculture et provenderie animale
- Traitement des céréales et légumes secs



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

Les formations sur l'utilisation des machines agricoles

- ▶ La demande d'expertise et de formation à l'utilisation optimale des outils de production est très forte.
- ▶ Le manque d'accompagnement des importateurs-distributeurs de matériel agricole est un frein à la montée en gamme de la mécanisation.
- ▶ Ainsi, accompagner de formations spécifiques l'utilisation des machines agricoles permet à tout opérateur proposant cette action de se distinguer auprès des agriculteurs.
- ▶ Les ministères de l'Agriculture marocain et allemand ont signé un partenariat qui a donné lieu à la création d'un centre de conseil agricole germano-marocain. Celui-ci est le seul centre qui dispense des formations agricoles.

Matériel pour l'irrigation

- ▶ 70 % des exploitations sont situées dans des zones arides ou semi-arides. Le développement de techniques d'irrigation modernes et de précision est donc un enjeu majeur au Maroc.
- ▶ Ainsi, le gouvernement a lancé le **Plan National de l'Eau en irrigation**, doté d'un budget de **3,33 Mds EUR** entre 2008 et 2020. Celui-ci a pour but d'accompagner les agriculteurs dans leur reconversion vers une irrigation maîtrisée. Parmi les actions choisies :
 - le désalinisation ;
 - la reconversion en micro-irrigation (goutte-à-goutte).
- ▶ Deux leviers financiers de développement ont été mis en place afin d'inciter les agriculteurs à se moderniser :
 - les aides et des subventions provenant du Fonds Agricole, qui couvrent jusqu'à 100 % des investissements, notamment sur les installations de micro-irrigation des exploitations de moins de 5 hectares ;
 - le Crédit Agricole du Maroc propose également des aides de financement, reposant notamment sur des subventions du Fonds de Développement Agricole.

SECTEURS PORTEURS

- ▶ Suivi techniques de la vente de machines neuves.
- ▶ Recherche sur les semences, l'utilisation des sols ou l'irrigation.
- ▶ Vitiviniculture en plein développement.
- ▶ Nouvelles technologies agricoles pour les grandes exploitations agricoles.
- ▶ Larges investissements dans les secteurs connexes comme la modernisation des abattoirs.



CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- ▶ Faute d'une production locale, les principaux acteurs du marché sont les importateurs-distributeurs. Quatre importateurs raflent l'essentiel du marché : Stokvis, Comicom, Socopim et Somma. Ces entreprises sont réputées pour être difficilement accessibles. Elles privilégient des équipements et des marques reconnues internationalement. Par ailleurs, le Maroc étant un marché de prix, il est de plus en plus courant de voir ces mêmes opérateurs proposer des équipements à des tarifs très bas, accessibles pour les agriculteurs.
- ▶ D'autres acteurs apparaissent et se différencient en proposant un suivi plus personnalisé, comme Cogepira.
- ▶ L'ensemble des importateurs sont réunis au sein de l'association marocaine des importateurs de machines agricoles (Amima).

La réglementation spécifique

Formation

- ▶ Le Maroc et la France ont signé des accords de coopération de non-double imposition :
 - une retenue à la source de 10 % s'applique sur le montant hors taxe d'une prestation de service réalisée au Maroc par une entreprise non résidente ;
 - la retenue à la source est récupérable sous forme de crédit d'impôt en France sur production du justificatif fiscal marocain que le client doit faire suivre à l'entreprise.

Matériel pour l'irrigation

Le matériel d'irrigation n'est soumis ni à la taxe parafiscale à l'importation ni aux tarifs douaniers, en raison de l'accord de libre-échange entre le Maroc et l'Union européenne. Le matériel est tout de même soumis au régime de droit commun de la TVA, c'est-à-dire 20 %.

NIVEAU DE TAXATION

- ▶ Démantèlement total des droits de douane sur les équipements fabriqués en Union européenne, au même titre que les produits provenant des pays avec lesquels le Maroc a signé un accord de libre-échange, comme la Turquie ou les États-Unis.
- ▶ Les droits de douane oscillent entre 2,5 % et 35 % pour les pays tiers.
- ▶ La TVA est fixée à 20 %, mais certaines machines agricoles bénéficient d'une exonération.



➔ POUR ALLER PLUS LOIN

PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE AU MAROC

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. [Commandez-le...](#)

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC EN SUIVANT CE LIEN :

<https://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/analyse-et-potentiel-de-marche-export.html>



➔ LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

LES PLUS GRANDS RDV DU SECTEUR AGRICOLE AU MAROC :

Salon International de l'agriculture au Maroc (SIAM) – tous les ans en avril - Meknès

Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Agroalimentaire au Maroc (CFIA) – prochaine édition du 25 au 27 septembre 2018 (biannuel) – Casablanca

<http://www.programme-france-export.fr/>



GRÂCE AU V.I.E, DÉTECTEZ VOS FUTURS CHAMPIONS À L'EXPORT !

@BF_VIE

N° azur 0810 659 659

export.businessfrance.fr/vie



NOUS CONTACTER

**Chambre française de Commerce
et d'Industrie du Maroc**
15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca
Maroc

Tél. : +212 (0) 522 43 96 49

Mail : ldelay@cfcm.org

www.cfcim.org

© 2018 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.